

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FEVRIER 2011

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 16 décembre 2010

Approbation du compte administratif 2010

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2010 qui se présente ainsi :

Excédent de clôture fonctionnement : + 301 753.96 €

Excédent de clôture investissement : + 93 793.36 €

Affectation des résultats de fonctionnement 2010

Le conseil municipal délibère et décide à l'unanimité l'affectation des résultats

Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Le conseil municipal autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2011 pour un montant total de 113 181 €, en attendant le vote du budget primitif

Acquisition d'une partie de la parcelle A167 « Les Perris » appartenant à Mr BOUILLET

Le conseil municipal décide l'acquisition d'une partie de la parcelle A167, autorise le maire à signer l'acte

Tarifs communaux

Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas augmenter le tarif du marché d'été, accepte l'organisation de 2 marchés nocturnes et fixe le mètre linéaire avec électricité à 5 €

Création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe

Le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe, adopte la modification du tableau des emplois.

Modification de la délibération n° 27/10 du 30/09/2010 concernant la contenance d'une partie de la parcelle A173p appartenant aux Consorts Lanternier pour acquisition – 308 m² au lieu de 287 m²

Le maire rappelle au conseil municipal la délibération n° 27/10 du 30/09/2010. Celui-ci accepte à l'unanimité la modification portant sur la contenance de la parcelle A173p

Choix d'un artisan pour la réfection d'une classe de l'école primaire et une classe de l'école maternelle

Le maire expose au conseil municipal la nécessité de quelques travaux de réfection aux écoles. Celui-ci accepte à l'unanimité le devis de Mr CHAMIOT Eric et autorise le maire à le signer

Questions et informations diverses